

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité



MINISTERE DU BUDGET

**COMMUNICATION DE MONSIEUR LE MINISTRE
DU BUDGET AU DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2023**

Août 2023

- **Monsieur l'Honorable Président du Conseil National de la Transition,**
- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), présent,**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines,**
- **Honorables Conseillers Nationaux,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,**
- **Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et Représentants des Institutions internationales,**
- **Madame la Gouverneure de la Ville de Conakry.**

- **Messieurs les Maires des six (06) communes de Conakry,**
- **Mesdames et Messieurs les Hauts Cadres des Administrations Publiques, civiles et militaires,**
- **Mesdames et Messieurs du personnel parlementaire,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations de la Société Civile,**
- **Mesdames et Messieurs des médias publics et privés,**
- **Distingués invités, en vos rangs et titres, tout protocole observé**
- **Mesdames et Messieurs,**

Le cycle budgétaire m'offre une nouvelle excellente opportunité de venir devant votre éminente Assemblée plénière et vous présenter le Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle (DPBP) 2024-2026, support du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2023, conformément aux dispositions de la LORF.

A cette occasion, permettez-moi tout d'abord, au nom de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Dr. Bernard Gomou et de l'ensemble des membres du Gouvernement, de vous renouveler ma satisfaction et mon profond respect pour la conduite de vos travaux ainsi que pour la rigueur et le dévouement qui incitent chaque Honorable Conseiller National à faire don de soi dans ces moments, dans l'intérêt supérieur de notre pays.

Le Débat d'Orientation Budgétaire, étape essentielle du processus budgétaire, consacre le dialogue constructif entre l'exécutif et le législatif sur les choix en matière de politiques budgétaires. Il symbolise notre attachement constant à la transparence et à la concertation autour des orientations budgétaires. A ce titre, il marque l'engagement du gouvernement à imprimer un caractère participatif et inclusif, afin d'assurer une adhésion citoyenne aux politiques publiques.

Ce débat, institué en amont de l'examen de la LFI de l'année prochaine, sert à assurer la cohérence intertemporelle des orientations stratégiques du Gouvernement. Il met en évidence le rôle des contraintes contextuelles et rassure par rapport à la consistance des projections de ressources. Il enrichit les documents des critiques et recommandations de la représentation nationale afin d'aboutir à un meilleur projet de loi de finances pour notre pays.

Le Document de Programmation Budgétaire Pluriannuel, qui vous est soumis, repose sur des hypothèses économiques réalistes et prudentes, conformément aux exigences de la Loi Organique relative aux Lois de Finances, en ses articles 13, 14 et 15. Il est préparé et présenté chaque année à la représentation nationale. Il décline l'évolution sur trois ans, de l'ensemble des ressources et des dépenses de l'Etat, ainsi que le besoin ou la capacité de financement qui en découle.

C'est un outil budgétaire réadapté et amélioré chaque année, à travers une large concertation avec tous les acteurs concernés réunis dans le Comité de Politique Budgétaire, pour mieux intégrer les enjeux économique, budgétaire, financier et social dans le pilotage des politiques publiques.

Monsieur l'Honorable Président du Conseil National de la Transition,

Honorables Conseillers Nationaux,

Le débat qui s'ouvre à l'instant devant votre Honorable Assemblée revêt une grande importance tant sur le plan institutionnel, qu'en matière de transparence budgétaire.

- **Au plan institutionnel** et conformément aux règles juridiques en vigueur, les projections de la première année du cadre budgétaire à moyen terme vont servir de base pour l'élaboration du projet de loi de finances 2024.

- **Au plan de la transparence**, la tenue de ce débat est toujours un moment fort de partage et de co-construction. Il nous offre l'opportunité de :

- partager avec les représentants du peuple de Guinée les perspectives macro-économiques et budgétaires pour la période 2024-2026 ; et
- recueillir vos observations et recommandations pour élaborer un projet de loi de finances qui prend en compte les préoccupations de nos concitoyens.

Monsieur l'Honorable Président du Conseil National de la Transition,

Honorables Conseillers Nationaux,

Le Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle (DPBP) **2024-2026 s'inscrit dans la dynamique de refondation** prônée par *Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Colonel Mamadi Doumbouya*

et est conforme aux choix de politiques publiques du Gouvernement en vue d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Il intègre la mise en œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025 et entend répondre aux défis de la transformation institutionnelle et aux insuffisances en infrastructures.

Son élaboration a obéi à une approche participative et une programmation rigoureuse des grandes tendances de nos finances publiques, tout en garantissant la stabilité du cadre macroéconomique et financier à moyen terme.

L'objectif est d'améliorer l'efficacité et la qualité des dépenses publiques afin d'accroître les marges de manœuvre budgétaires du Gouvernement, lesquelles permettront de répondre aux défis de soutien à l'activité économique, aux personnes les plus vulnérables et d'un investissement conséquent pour doter notre pays d'infrastructures structurantes de qualité.

A cet effet, l'économie nationale s'appuiera principalement sur la consolidation des réformes initiées dans le cadre de l'amélioration de la gestion de nos finances publiques. Il s'agit entre autres de :

- la poursuite de la digitalisation des procédures fiscales de déclaration et de paiement des impôts et taxes à travers E-tax et SAFIG (Système de Gestion Fiscale en Guinée) ;
- la fiabilisation du répertoire des contribuables à travers l'attribution du NIFP, la géolocalisation et l'interconnexion entre les administrations publiques ;
- la mise en œuvre de nouvelles mesures pour le traitement du stock des restes à recouvrer (RAR) ;
- l'ouverture de sept Centres des Impôts des Moyennes Entreprises (CIME) à Kankan, Siguiri, Nzérékoré, Labé, Boké et deux à Conakry ;

- l'augmentation de la base taxable par des redressements de valeur. L'audit en cours des secteurs (45 entreprises) servira, à cet effet, de référentiel de rigueur. La maîtrise du classement tarifaire mettra un terme au glissement tarifaire ;
- la sécurisation des recettes à travers le paiement en ligne et l'élargissement des acteurs connectés au GUCEG ;
- la mise en œuvre du projet d'interconnexion de la CEDEAO (SIGMAT) et le suivi électronique (balises) des marchandises ;
- l'opérationnalisation du *National Customs Enforcement Network* (NCEN) pour le renforcement de la lutte contre la fraude, la criminalité transfrontalière organisée et le terrorisme ;

- la maîtrise des dépenses de personnel à travers le contrôle des effectifs de la fonction publique ;

Monsieur l'Honorable Président du Conseil National de la Transition,

Honorables Conseillers Nationaux,

Le Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle soumis à votre examen comprend six grandes parties, à savoir le développement macroéconomique récent et perspectives, l'exécution du budget à fin décembre 2022 et celui du premier trimestre 2023, les perspectives budgétaires pour la période 2024-2026, la stratégie nationale et les stratégies sectorielles, la stratégie de gestion de la dette à moyen terme et l'analyse et gestion des risques.

Madame la Ministre du Plan et de la Coopération Internationale ainsi que le Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances ont respectivement abordé la situation macroéconomique et les perspectives

dans lesquelles s'inscrirait le projet en revue. De même ils ont présenté la stratégie nationale et les politiques sectorielles, la stratégie d'endettement à moyen terme et les facteurs de risque qui en découlent. Cette perspective a été complétée par le Gouverneur de la Banque Centrale par rapport à la dimension monétaire et de financement.

Selon les données du cadrage macroéconomique l'économie guinéenne s'est révélée résiliente en 2022, en dépit des contraintes et chocs d'ordre interne et externes, notamment les effets covid et la guerre en Ukraine.

En effet, avec un taux de croissance de 5,5% en 2022, l'activité économique guinéenne pourrait enregistrer une croissance de 6,1% en 2023 et un taux d'inflation projeté à 9,2% en glissement annuel, grâce à la bonne gestion des finances publiques en 2022 soutenue par les efforts de mobilisation des recettes budgétaires internes et de rationalisation des dépenses publiques.

Sur la période 2024-2026, qui correspond au périmètre du cadrage budgétaire pluriannuel soumis à votre appréciation, **le taux de croissance moyen est estimé à 6,5% avec un pic de 7,4% en 2026**, soutenu par la forte mobilisation des investissements dans les secteurs secondaire (41%) et tertiaire (34%).

L'inflation sera maîtrisée à un niveau moyen annuel de 6,3% sur la même période par rapport à 11,2% pour 2020-2022. Ce niveau d'inflation est soutenu par l'amélioration des circuits de distributions, l'augmentation de l'offre de produits alimentaires et les actions renforcées de lutte contre la cherté de la vie. Il s'ajoutera à ces efforts les mesures de stabilisation de la monnaie nationale, surtout le rapatriement des recettes d'exportation.

Il est important également de souligner que le périmètre de calcul de l'inflation a été étendu à l'intérieur du pays, prenant ainsi en compte de manière exhaustive les variations de prix sur le territoire national.

Le taux de change du franc guinéen devrait se déprécier en moyenne annuelle de 0,57% par rapport au dollar américain, toute choses égales par ailleurs. Ainsi, on estime que le taux de change sera de **8 805,7 GNF pour 1 dollar en 2024**, de 8 881,8 GNF en 2025 et de 8 899,9 GNF en 2026. Cette projection serait significativement modifiée en débridant les impacts du projet Simandou et des mesures de rapatriement dans les calculs.

Monsieur l'Honorable Président du Conseil National de la Transition,

Honorables Conseillers Nationaux,

Les projections de ressources et de charges totales de l'Etat sur la période 2024-2026, ainsi que les principaux soldes caractéristiques qui en découlent se présentent comme suit :

Sur la base des hypothèses mentionnées plus haut, des efforts de politique fiscale envisagés et des financements potentiels attendus de nos

partenaires techniques et financiers, les recettes du budget de l'Etat pour les trois prochaines années sont projetées à 108 131,81 Mds, dont 96,66% proviennent des recettes intérieures.

La Direction Générale des impôts mobilisera 54,56% de cette prévision, la Direction Générale des Douanes (DGD) participera à hauteur de 33,96% et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGT-CP) contribuera à hauteur de 8,14%. Quant aux dons attendus, ils représentent 3,34% des recettes de la période.

Les recettes fiscales minières sont projetées à 16 899,14 Mds de GNF et représentent 17,13% des recettes fiscales de la période.

Pour l'année 2024, le niveau des recettes budgétaires attendues est de 32 222,80 Mds, dont 31 160,78 Mds de recettes intérieures.

La pression fiscale projetée sur la période s'élève en moyenne à 12,57% par an, avec un

taux de 12,20% prévu en 2024, 12,50% en 2025 et 13% en 2026.

Les dépenses de l'Etat sont projetées à 132 604,59 Mds sur la période, dont **39 822,61 Mds pour 2024**. Les dépenses de la période progressent en moyenne annuelle de 10,51%.

Sur la même période, **les dépenses courantes sont estimées à 73 618,20 Mds. Pour l'année 2024, elles sont projetées à 22 422,46 Mds**, soit un accroissement de 7,94% par rapport à 2023.

Les dépenses d'investissement (projets et hors projets) sont projetées à 58 986,39 Mds (dont 4 101,65 Mds en budgets d'affectation spéciale).

Les dépenses d'investissement représentent plus de 44,48% du total des dépenses sur la période, niveau permettant de réduire le déficit infrastructurel et d'équipements dans notre pays.

Elles sont financées, à 54% environ, par des ressources intérieures. **Pour l'année 2024, elles sont projetées globalement à 17 400,15 Mds**, soit un accroissement d'environ 10,58% par rapport à 2023.

Par ailleurs, les transferts de l'État aux collectivités territoriales resteront sur une tendance haussière à travers les instruments financiers habituels que sont les budgets d'affectation spéciale gérés par l'ANAFIC.

Monsieur l'Honorable Président du Conseil National de la Transition,

Honorables Conseillers Nationaux,

Le solde budgétaire qui résulte de ces projections sur la période est déficitaire et représente en moyenne annuelle -3,13% du PIB. Il se situe à -3,18% en 2024, -3,15% en 2025 et -3,06% en 2026.

Ces niveaux de déficits budgétaires, proches de ceux fixés par la CEDEAO, sont entièrement couverts par des

financements nets qui s'élèvent en moyenne à 8 158 Mds. La stratégie de financement proposée pour cette période prévoit une substitution progressive de l'émission de bons du trésor par des obligations du trésor qui ont des échéances de moyen et long terme (3 à 5 ans).

Par ailleurs, notre niveau d'endettement sera maîtrisé pour atteindre un encours de la dette inférieur à 40% du PIB. La dette extérieure devrait représenter plus de la moitié de l'endettement.

Monsieur l'Honorable Président du Conseil National de la Transition,

Honorables Conseillers Nationaux,

Les mesures de politique budgétaire du présent cadrage continueront de s'appuyer sur les objectifs ci-après : (i) renforcer la stabilité du cadre macroéconomique, (ii) accroître le volume des investissements publics dans le secteur des infrastructures (iii) mobiliser et sécuriser les ressources intérieures

supplémentaires (iv) renforcer le financement des secteurs à impact social significatif, (v) Poursuivre les réformes pour appuyer la mise en œuvre des politiques macroéconomiques saines et des réformes structurelles en vue de soutenir une croissance plus élevée et plus inclusive.

Au titre de la mobilisation de ressources, le plan d'action post-TADAT sera mis en œuvre. L'accent sera mis sur **des mesures de politique fiscale** permettant de maîtriser les risques et élargir l'assiette. La mobilisation des recettes additionnelles se poursuivra en rendant le système fiscal plus équitable et transparent.

L'effort sera ainsi soutenu pour l'amélioration de la performance dans la collecte des impôts et taxes, tandis que **d'autres mesures fiscales** renforceront le paiement et la collecte de l'impôt, la maîtrise du fichier des contribuables ainsi que **la poursuite de la digitalisation** des procédures pour sécuriser les recettes.

Par rapport à la mobilisation des financements étrangers, l'objectif visé est d'accroître le volume des appuis en faveur de la Guinée et d'améliorer la capacité d'absorption du pays. La finalisation du Plan National d'Investissement adossé au PRI fournira ainsi un outil de mobilisation exceptionnel.

En matière de dépenses, les principales mesures envisagées consistent à assurer la qualité et la crédibilité du processus budgétaire. Il s'agira essentiellement de renforcer le cadre budgétaire à moyen terme pour mieux qualifier les dépenses publiques et renforcer les investissements publics, tout en poursuivant les réformes des finances publiques. La réalisation d'un nouveau PEFA nous fournira alors les principales thématiques de réforme.

**Monsieur l'Honorable Président du
Conseil National de la Transition,
Honorables Conseillers Nationaux,**

Il faut cependant noter que les projections budgétaires pour la période 2024-2026 sont néanmoins exposées à divers types de risques, au regard du contexte national et international.

Au plan national, le nouvel élan de développement du pays créé par la vision du **Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Colonel Mamadi Doumbouya,** suscite un grand espoir et une grande impatience. Nos compatriotes réalisent que tout devient possible et veulent tout maintenant. Un devoir de pédagogie s'impose.

Les subventions énergétiques méritent une attention particulière. Leur niveau élevé et leur baisse lente réduisent significativement l'espace budgétaire. A cela s'ajoutent toutes les dépenses récurrentes qui ont atteint un niveau d'alerte.

Les demandes sectorielles de crédits additionnels, au terme des sessions de programmation, affectent significativement la

qualité du pilotage budgétaire. La systématisation des sessions budgétaires au niveau des sectoriels, qui incluent des arbitrages internes, dès avril, aiderait à la maîtrise de ce risque, car elle conduira à une budgétisation plus participative et plus inclusive.

L'étroitesse du marché financier domestique limite les possibilités de financement favorables des investissements, en générant une tension sur les recettes liquides mobilisées.

Par ailleurs, la persistance de la situation financière déficitaire de certaines entreprises publiques induit des demandes de subventions ou des pertes de recettes (dividendes) qui affectent négativement l'équilibre budgétaire.

Au plan international, la gestion non-coordonnée des conséquences des changements climatiques menace la sécurité alimentaire des pays importateurs de céréales et pourrait générer des coûts plus importants.

Le conflit russo-ukrainien dérape lentement vers une guerre totale. Elle risque donc de générer plus d'incertitudes et de hausse des prix, dont celui des céréales. Les autres chocs inflationnistes exogènes (hausse des prix des produits pétroliers, alimentaires et des intrants agricoles) accompagneraient cette tendance.

A cela, il faut ajouter également les difficultés actuelles de mobilisation des appuis budgétaires et des capitaux étrangers, ainsi que la persistance des effets de la pandémie de covid-19.

Monsieur l'Honorable Président du Conseil National de la Transition,

Honorables Conseillers,

Je ne saurais terminer sans rappeler que les grandes lignes de notre politique budgétaire à moyen terme sont : la consolidation et le renforcement du cadre macroéconomique et financier.

Spécifiquement, l'orientation de la politique budgétaire vise à élargir l'espace budgétaire, à travers la maîtrise et la qualification des dépenses publiques ainsi que l'accroissement de la mobilisation des recettes internes. Notre stratégie de financement va privilégier le recours à un endettement prudent, axé sur les ressources concessionnelles et les partenariats public-privé bien maîtrisés.

Monsieur l'Honorable Président du Conseil National de la Transition,

Honorables Conseillers Nationaux,

Telles sont, succinctement présentées, les grandes lignes de l'orientation de la politique budgétaire de l'Etat pour la période 2024-2026, soumise à votre appréciation, dont les détails sont dans le Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle.

Une fois encore je tiens à réaffirmer, au nom de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la disponibilité du Gouvernement à travailler avec vous

pour définir une orientation budgétaire qui répondra aux aspirations et aux exigences économique et sociale de nos populations.

Je vous remercie pour votre aimable attention